

GÉMENOS

INFO

Avril 2018 - n° 213



ÉDITO

TOUT BONHEUR
MATÉRIEL REPOSE SUR DES
CHIFFRES

PAGE 3

RETOUR EN IMAGES

PAGES 4 & 5

CITOYENNETÉ

PAGE 6

TOURISME

PAGE 7

BUDGET MUNICIPAL 2018

PAGES 8 > 9

ENVIRONNEMENT PNR SAINTE BAUME

PAGE 10

SPORT

ENDURO DES
VEILLEURS DE VIE

PAGE 11

INFOS PRATIQUES

ÉTAT CIVIL
NUMÉROS UTILES

PAGES 12 & 13

AGENDA

ASSOCIATIONS
CINÉMA
MÉDIATHÈQUE

PAGES 14 & 15

ÉDITO

TOUT BONHEUR MATÉRIEL REPOSE SUR DES CHIFFRES

Jeudi 29 mars lors du conseil municipal, nous avons voté le budget 2018 de la commune. Ce budget est basé sur le triptyque que nous appliquons depuis des années :

- Pas d'augmentation de la fiscalité communale
- Aucun endettement
- Un programme volontariste pour entretenir et améliorer le

cadre de vie des Gémenosiens

Afin de vous en détailler les grands axes, je vous invite à consulter le dossier « Spécial Budget » que vous trouverez en pages centrales de ce Gémenos Infos.



Nous subissons depuis des années une baisse drastique des aides de l'Etat. Et en même temps nous devons faire face aux contraintes que ce dernier nous impose en termes d'obligation de contribution au redressement des finances de l'Etat. C'est dans ce contexte que nous avons voté un budget qui se devait d'être maîtrisé et rigoureux, tout en tenant compte de notre volonté de vouloir préserver les acquis et multiplier les actions auprès de la population gémenosienne.

Le vote du budget représente un temps fort de notre action politique et ses caractéristiques démontrent notre implication pour l'équilibre du fonctionnement et la maîtrise de l'investissement. La majorité a fait le choix de ne pas augmenter la part locale de l'impôt, tout en maintenant l'offre apportée aux Gémenosiennes et aux Gémenosiens.

A la lecture du dossier, vous pourrez observer notre volonté de créer et d'entretenir les équipements communaux utilisés par les enfants, leurs parents et grands-parents. Investir pour nos enfants, c'est aussi investir pour le futur et c'est dans cette optique que nous souhaitons développer les infrastructures au sein des écoles, comme par exemple le préau de la maternelle Vessiot.

Ce budget 2018 reflète notre vision des priorités pour les administrés. La vie locale et le tissu associatif en font partie car ils constituent le lien qui nous unit à l'occasion d'événements populaires ou d'activités sportives ou culturelles. Malgré quelques modifications qui seront apportées à la marge, suite au rapport de la Chambre Régionale des Comptes, il nous a semblé primordial de maintenir toutes les aides financières destinées aux Gémenosiennes et aux Gémenosiens.

Roland GIBERTI

Maire de Gémenos

Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence
Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Roland Giberti', written over a horizontal line.

RETOUR EN IMAGES



A la MDJ, la nouvelle animation "Escape Game" a ravi les jeunes durant les vacances. Pendant ce temps là, ceux qui attendent leur tour, s'occupent au billard, au baby foot ou aux jeux vidéo.



Cette année la Maison des Jeunes a posé ses valises dans la station de Champéry en Suisse. Le groupe était installé dans un chalet perdu au milieu des pistes, ce qui a facilité la gestion et la rotation des différents groupes de ski et a permis également de s'essayer au ski nocturne.

Les jeunes ont été aussi sollicités pour participer aux différentes tâches ménagères du chalet (mettre la table, vaisselle, aspirateur...), ces groupes, nommés « after » se sont acquittés de leur rôle dans une ambiance ludique et conviviale. Malgré des températures jusqu'à -27 degrés, nos vaillants skieurs n'ont pas été découragés et ont passé une semaine en profitant pleinement de l'énorme domaine skiable. Un grand Bravo à eux.

RETOUR EN IMAGES



Des vacances sous le signe du sport avec les activités proposées par les professeurs de l'ESC



Un début de saison tambour battant pour Gemenos Tir Sportif



Le 20 mars, Monsieur Robert Bruguière dédicace son livre "Gemo mapoulido" à la médiathèque



Le 21 mars, M. le Maire anime la conférence Métropolitaine des maires relative à GEMAPI (GESTION des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

CITOYENNETÉ



**Union
Nationale
des
Combattants**



Ville de Gémenos



**Signature de l'Armistice
Lundi 11 Novembre 1918 à 11 heures
Wagon n°24350 à Rethondes 60163**

Ce fut à la onzième minute de la onzième heure du onzième jour de ce onzième mois de l'année 1918 qu'a été signé l'arrêt des combats de ces quatre années 1914 / 1918, sombres et meurtrières.

Dans toute l'Europe, il y a eu près de 10 millions de morts, dont 1,5 parmi nos concitoyennes et concitoyens. Nous leurs devons une profonde reconnaissance et, pour ce faire, nous vous invitons à venir partager ce moment de mémoire :

**En visitant notre exposition du « Centenaire de la fin de la Guerre 1914 1918 »,
dans la Salle Municipale du mercredi 13 juin au dimanche 17 juin 2018, de 10h à 19h**

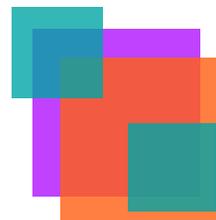
**En participant à la journée du dimanche : 9h : ouverture de la salle, 11h : messe,
12h15 : dépôts de gerbes, 13h30 : Déjeuner « Casse croûte du Poilu » (Prix : 26€)**

Enfin, nous remercions tout particulièrement, celles et ceux qui nous ont confié leurs documents pour être présentés à cette occasion.

Le Comité d'Organisation de la Section UNC Gémenos / Cuges les Pins

Contacts : Mme Annie Heinrich 06 71 06 02 54 - heinrichannie@gmail.com / Mrs Pascal Vasallucci 06 15 71 18 46
Daniel Duniau 06 11 21 82 32 duniau .cabestan@orange.fr / Alain Michel 06 76 75 35 87 am100151@gmail.com

TOURISME



Dotée d'un patrimoine naturel, immobilier et culturel exceptionnel, la commune de Gémenos possède toutes les qualités pour séduire une clientèle touristique. Accentué par sa présence au sein du nouveau Parc Naturel Régional de la Sainte Baume, son attrait pour les randonneurs lui procure un fort potentiel d'accueil pour les amoureux de la nature.

Certains visiteurs découvrent le parc de la vallée de Saint Pons ou le centre-ville avec ses 9 fontaines en une journée, mais nombreux sont ceux qui souhaitent y résider plus longtemps afin de prendre le temps de profiter pleinement de l'étendue de l'attractivité gémenosienne.

Le tissu économique de la commune est directement impacté par la présence de ces visiteurs car ils représentent une manne pour le commerce local. Elle permet aux 26 restaurateurs et 28 hébergeurs locaux de transformer le passage des touristes de tous horizons en nombre de couverts et en nuitées.



Bien qu'une partie de la clientèle touristique se presse naturellement à Gémenos, la Municipalité investit et œuvre par ailleurs dans le but d'accroître les retombées économiques locales.

- Un Office de Tourisme avec 2 conseillères en séjour qui se relaient pour répondre au mieux aux visiteurs et leur apporter la documentation nécessaire. En 2017, notre commune a accueilli près de 9000 personnes dont 400 provenant de pays étrangers, notamment Belgique, Allemagne et Royaume Uni.

- De nombreux supports touristiques édités par la commune (Guide touristique, Plan, documents relatifs aux randonnées)

- Une visibilité récurrente des événements gémenosiens (panneaux lumineux, kakémono, affiches, flyers)

- Présence de l'Office de Tourisme lors d'événements tels que : la Foire de Marseille, le Tour de la Provence à la Ciotat, la Fête du P.N.R.

- A partir du 1er avril 2018, les hébergeurs référencés sur notre commune pourront procéder à la déclaration pour la Taxe de Séjour sur la plateforme web <https://gemenos.taxesejour.fr>

- Octroi des labels Station Verte et Villes et Villages Fleuris.

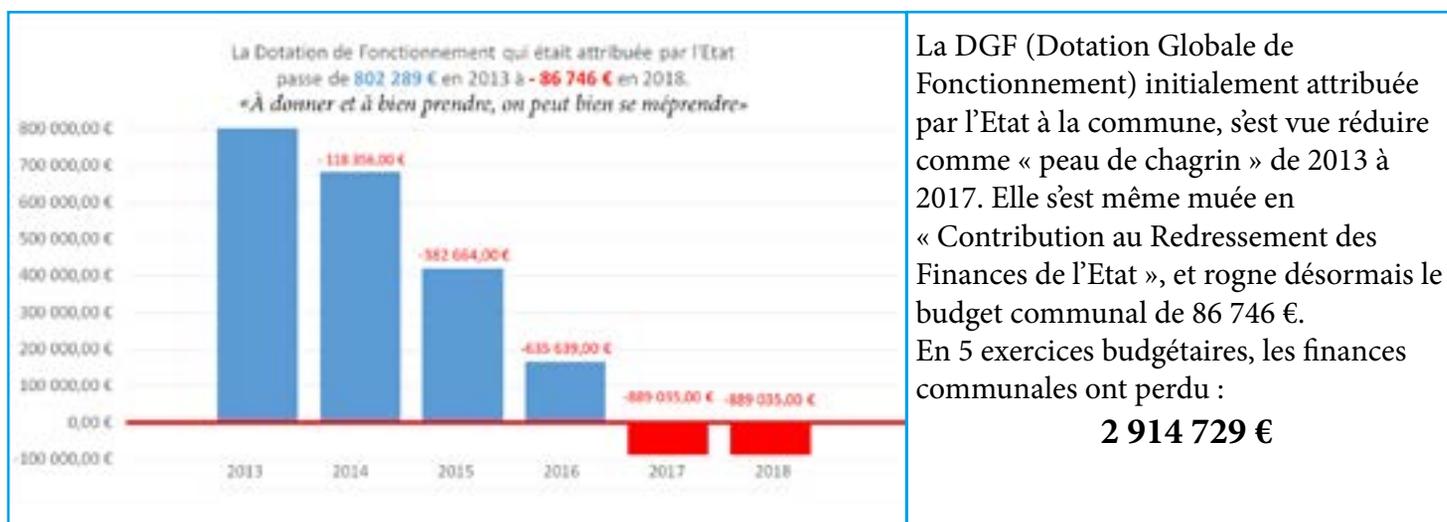


Le dernier événement en date a conduit à Lyon l'élue déléguée au tourisme et un agent de l'Office de Tourisme. À l'occasion du salon de la randonnée qui a eu lieu du 23 au 25 mars, elles ont pu distiller de nombreuses informations afin de susciter l'envie de découvrir Gemo la Poulido.

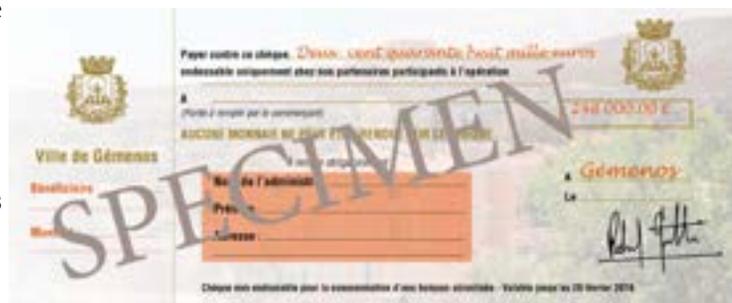
BUDGET MUNICIPAL 2018

LE VOTE DU BUDGET COMMUNAL A EU LIEU LE 29 MARS. IL CONDITIONNE LES ACTIONS MUNICIPALES POUR L'ANNÉE 2018, QU'IL S'AGISSE DU FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ OU DES INVESTISSEMENTS DESTINÉS À AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES GÉMENOSIENNES ET DES GÉMENOSIENS. C'EST À CETTE OCCASION QUE SE DESSINE LA TRAME DES 12 MOIS À VENIR.

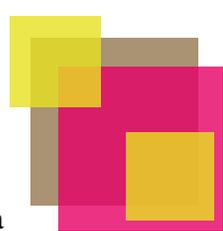
C'est un budget responsable, ambitieux et rigoureux qui a été voté. Il tient compte de la conjoncture actuelle mais démontre aussi une volonté politique forte destinée à conforter et à améliorer le quotidien des administrés tout en maintenant au plus bas la pression fiscale qui pèse sur les ménages.



Malgré un désengagement significatif de l'Etat, M. le Maire et son équipe entendent bien maintenir les nombreuses aides qui ont été apportées aux Gémenosiens en 2017, en les adaptant suite aux remarques de la Chambre Régionale des Comptes. Ces aides seront même complétées en 2018 puisqu'en fin d'année, les commerçants et les administrés bénéficieront des très prisés Chéquiers Gémenosiens. Cet investissement représente près de **250 000 €** injectés dans l'économie locale.



INVESTIR POUR OPTIMISER, AVEC POUR OBJECTIF DE CONTENIR, VOIRE D'INFLÉCHIR, LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL



La commune va investir afin de se doter d'un « Portail Familles ». Couplé à un nouveau site Internet et à une application mobile, le « Portail Famille » permettra, la dématérialisation des documents ainsi que des inscriptions et des paiements en ligne pour les démarches liées au service enfance.

(Un dossier spécial vous sera proposé dans un prochain Gémenos Infos)

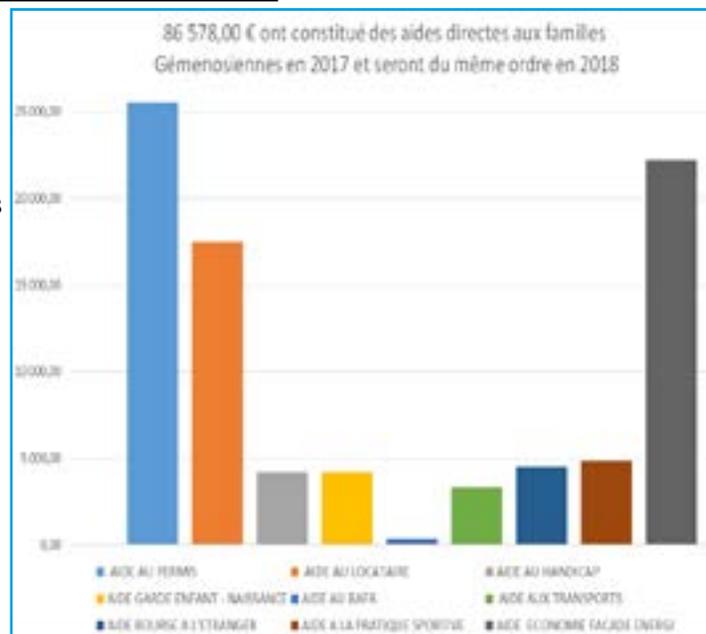
Dans la même veine, des investissements seront réalisés afin d'améliorer les performances thermiques et énergétiques des bâtiments communaux. Un plan d'entretien général des bâtiments sera mis en œuvre.

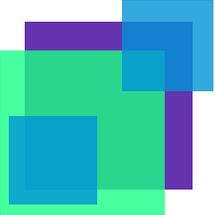
En tenant compte des investissements initiés en 2017, l'année 2018 verra se concrétiser les réalisations suivantes :

- Réalisation d'un court de padel
- Construction d'un préau à l'école maternelle Vessiot
- Aménagement de la cour intérieure des Granges
- Modernisation et extension du réseau de vidéo protection
- Acquisition de jeux d'enfants pour les aires de jeux publiques et scolaires
- Programmation pluriannuelle pour l'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite un Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) est en cours et actera la programmation des adaptations nécessaires sur plusieurs exercices)

Des priorités budgétaires au bénéfice des Gémenosiennes et des Gémenosiens

- Maintenir le soutien aux associations et partenaires qui agissent pour l'emploi : Mission Locale de la Ciotat / dispositif PAO / PLIE
- Maintenir une subvention au CCAS avec un redéploiement de l'offre sociale en direction des personnes vulnérables et âgées
- Enfance / jeunesse / éducation : prioriser la réussite des jeunes Gémenosiens avec une aide pour la rentrée scolaire de **208 911 €** ainsi que de nombreuses animations et activités gratuites telles que La Magie de Noël, CarnaBal, la Chasse aux œufs de Pâques, etc.
- Maintenir à **1€** le tarif des repas des élèves Gémenosiens dans les cantines scolaires
- Des subventions pour plus de **1 000 000 €** afin de poursuivre les aides à la culture, aux sports et aux loisirs ainsi qu'aux associations





ENVIRONNEMENT

LA SAINTE-BAUME DEVIENT LE 52^{ÈME} PARC NATUREL RÉGIONAL DE FRANCE

50 ans après la création des « Parcs naturels régionaux » par le Général de Gaulle, un 52^{ème} Parc vient de voir le jour : celui de la Sainte-Baume.

A l'occasion de sa visite à Marseille au Lycée éco-responsable La Fourragère, le Premier Ministre Edouard PHILIPPE a déclaré avoir signé le décret de création du Parc naturel régional de la Sainte-Baume. Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui lançait alors la « Cop d'avance : le Plan climat de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur », a salué **la création du huitième Parc de la Région.**

En considérant le paysage comme un levier de développement et d'attractivité et en le plaçant au cœur-même du projet de territoire, le Parc de la Sainte-Baume fait de son intégrité un objectif transversal de la Charte qui engage pour 15 ans ses signataires. La Charte porte également quatre ambitions fortes pour ce territoire :

- Préserver le caractère de la Sainte-Baume, protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et les paysages
- Orienter le territoire de la Sainte-Baume vers un aménagement exemplaire et durable
- Fédérer et dynamiser le territoire par un développement économique respectueux de l'identité du territoire et de la valorisation de ses ressources
- Valoriser la richesse culturelle du territoire et renforcer le vivre et le faire ensemble

Un territoire qui se dessine progressivement dans l'esprit de ses habitants

Le Parc rassemble 26 communes sises sur les Départements du Var et des Bouches-du-Rhône. Il recouvre les territoires des communes de Auriol, Belgentier, Brignoles, Cuges-les-Pins, Evenos, Gémenos, La Cadière d'Azur, La Celle, La Roquebrussanne, Le Beausset, Le Castellet, Mazaugues, Méounes-les-Montrieux,

Nans-les-Pins, Néoules, Plan d'Aups Sainte-Baume, Pourcieux, Pourrières, Riboux, Roquevaire, Rougiers, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Saint-Zacharie, Signes, Solliès-Toucas et Tourves.

Une année 2018 sous de nouveaux auspices

Côté réjouissance, notez d'ores et déjà que nous comptons sur votre présence le dimanche 3 juin 2018 sur le site de la Sainte-Baume au Plan d'Aups pour célébrer ensemble la création du Parc. Une belle programmation vous attend !

En 2018, une autre vie s'invente en Sainte-Baume !

Retrouvez toutes les informations sur le Parc naturel régional de la Sainte-Baume sur www.pnr-saintebaume.fr.

Et si vous souhaitez vous investir pour ce territoire, rendez-vous sur www.cddpnrsaintebaume.fr pour rejoindre le Conseil de développement, un espace ouvert d'échanges démocratiques, de réflexions et de propositions sur des thèmes qui vous sont propres.



5^{ÈME} ÉDITION DE « L'ENDURO DES VEILLEURS DE VIE » DIMANCHE 8 AVRIL AU PARC J.B. D'ALBERTAS

Initiée pour sensibiliser au don de moelle osseuse et aider financièrement les associations "Le Rire Médecin" et "Eva pour la Vie", cette 5^{ème} édition de "L'Enduro des vieillards de Vie" organisée par "TribalSport-nature" reçoit le concours de nombreuses associations, des écoles et de responsables de la vie locale pour que la réussite soit totale.

Articulée autour de 3 axes, cette journée solidaire proposera :

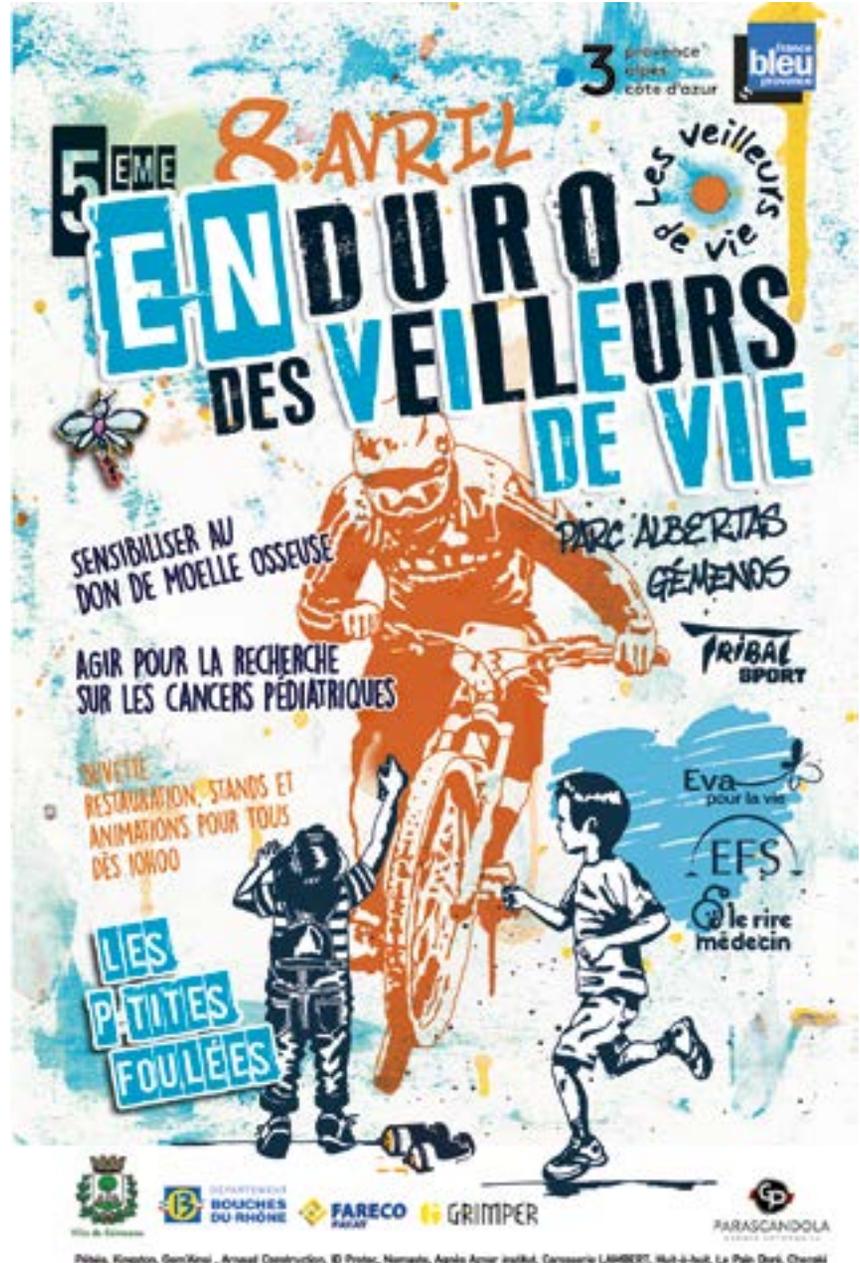
- une course de VTT (300 coureurs maxi) sur le massif du Cruvelier pour 4 descentes spectaculaires avec un dénivelé d'environ 1400 mètres. 1^{er} départ à 9h00 de la vigie, arrivée de la dernière spéciale à 13h30 dans le parc.

- "Les petites foulées", course pedestre pour les 3 à 12 ans par catégorie d'âge, se déroulent intégralement dans le parc J.B. d'Albertas. A partir de 10h00 pour les plus jeunes. Inscriptions sur le site de tribalsport ou sur place.

- "Le village de l'enduro" avec des stands d'animations et d'informations, un espace restauration et buvette avec la daube géante de Laurent (places limitées, pensez à réserver en arrivant au parc), les Kébabs maison de Michel et les sandwiches de Christophe, ceci au son du groupe « Jardins divers» pour un concert marathon.

Ne manquez sous aucun prétexte cette belle journée, venez soutenir les VTTistes, les petits coureurs pour leur implication dans cette belle journée et venez-vous amuser tout en prenant conscience que chacun d'entre nous peut sauver une vie ou simplement participer à l'amélioration de la prise en charge médicale et psychologique des enfants malades en faisant vivre cette manifestation par votre présence.

Vous trouverez les modalités d'inscription et le programme sur www.tribalsport-nature.fr



INFOS PRATIQUES

CIVISME

Plusieurs administrés se plaignent des branches qui tombent sur la voie publique (route départementale et communale) et qui sont susceptibles d'accroître les risques d'accidents.

La Police Municipale vous remercie de bien vouloir veiller à la sécurisation du chargement des remorques avant le départ pour la déchèterie, surtout en ce qui concerne les végétaux.

ENVIRONNEMENT

A l'approche de la saison estivale, nous vous rappelons que l'arrêté préfectoral du 12 novembre 2014 impose l'Obligation Légale de Débroussailler (OLD) à toutes constructions, chantiers et installations de toutes nature situées en espace sensible ET à moins de 200 m d'un massif forestier.

En zone naturelle, le débroussaillage doit être effectué sur une profondeur minimum de 50 m autour des constructions et sur 10 m de part et d'autre des voies privées y donnant accès. En zone urbaine, c'est la totalité de la parcelle qui doit être débroussaillée, qu'elle soit bâtie ou non.

Le débroussaillage consiste principalement à :

- Supprimer tous les arbres et branches à moins de 3 m à l'aplomb des murs de façade,
- Eliminer les arbres morts ou dépérissants,
- Elaguer les arbres à 3 m du sol,
- Laisser 3 m de distance entre chaque houppier
- Supprimer les arbustes situés sous les arbres



Contact : Service Environnement 04 42 32 89 06

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Le recueil des actes administratifs, renouvelé chaque trimestre, est consultable en Mairie au Secrétariat Général.

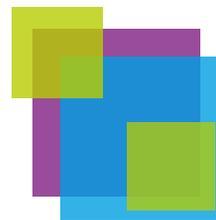
LIBRE PROPOS

GRUPE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Acheter, vendre, délocaliser, les grandes sociétés sont libres d'user et d'abuser de leurs biens. Nous sommes loin de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Les salariés sont réduits à une variable d'ajustement et le coût de la casse sociale est à supporter par les pouvoirs publics. Personne n'est insensible aux difficultés d'autrui, y compris ceux qui ne courent aucun risque d'accident dans leur parcours professionnel. La commune n'a-t-elle pas les moyens de faire un bureau renforcé d'aide aux victimes de plans sociaux et aux demandeurs d'emploi en cas de licenciement collectif sur la zone d'activité ?

François Plesnar et Jean-Marc Virey, gemo.renouveau@free.fr

NUMÉROS UTILES



MAIRIE :	04 42 32 89 00
<i>(8h30-12h15/ 13h30-17h)</i>	
en cas d'urgence et en dehors des horaires d'ouverture votre appel est automatiquement transféré à la Police Municipale.	
POLICE MUNICIPALE :	04 42 32 89 08
GENDARMERIE NATIONALE :	04 42 82 90 17
SECRÉTARIAT SERVICE TECHNIQUE :	04 42 32 72 29
DEMANDE MPM :	0800 94 94 08
<i>(déchets, encombrants, voirie)</i>	
EAU ET ASSAINISSEMENT :	
SECRÉTARIAT	04 95 09 58 90
ASTREINTE	06 32 87 54 15
URGENCE MÉDICALE :	15
URGENCE DENTAIRE :	0 892 566 766
<i>(dim. et jours fériés)</i>	
POMPIERS :	18
ECLAIRAGE PUBLIC :	0800 746 948
URGENCE GAZ NATUREL :	0800 47 33 33
TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) :	0800 857 495
MOBI MÉTROPOLE :	04 91 10 59 00
TAXI :	0 630 630 630
<i>(tous transports dont médicalisés)</i>	

ÉTAT CIVIL DE MARS 2018

NAISSANCES

LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE LA BIENVENUE À :

Antoine SUZANNE	30/01/2018
Océane GUET	06/03/2018
Pierre RICHEDA	15/03/2018

DÉCÈS

TOUTES NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

Roger BRETON	10/02/2018
Emily COHEN	21/02/2018
Antoine DORMIENTE	25/02/2018
Paulette VÉRANE	26/02/2018
Jean FRANTZ	04/03/2018
Geneviève BERTONE	19/03/2018
Simonne ADAMANDOPOULOS	21/03/2018
Dominique LOTTHÉ	21/03/2018
Anchise PUERTAS	22/03/2018
Thérèse MIEY	23/03/2018
Guy TURCAT	25/03/2018

AGENDA

Pour ne rien manquer à Gémenos :
www.mairie-gemenos.fr/En-un-clic/Agenda



Gémenos Actu



05/04 > 14/04

JOSETTE MERCIER
exposition
Lavoir Municipal

05/04 - 18h30

AUDITION CELTIQUE
Théâtre J-M Sévolker - Entrée libre

06/04 - 18h30

AUDITION DE CORDES
Salle Berland - Entrée libre

07/04 - 20h30

CONCERT "GUITARES"
Eglise de Gémenos - Entrée libre

07/04

CRÉATEURS MADE IN FRANCE
Marché du fait main
Halle des Arcades

07/04

SOIRÉE DU GREP
Salle Jean Jaurès

08/04

GREP
Vide grenier
Halle des Arcades

08/04

TRIBAL SPORT
Enduro des vieillards de vie
Parc J. B. d'Albertas



09/04

ATELIER CCAS POUR SÉNIORS
Salle Jean Jaurès

10/04 > 13/04

HORS LES MURS
Exposition sur le thème
"Port de Marseille - La Bonne
Mère" Organisée par les ateliers
de peinture adultes et enfants
de Madeleine BOTTELLA, en
partenariat avec la Résidence
FLore d'Arc
Résidence Flore d'Arc

13/04 - 20h30

HUMOUR "CHEVALLIER!"
Tarifs 28 € et 25 €
Réservations : 04 42 73 57 70
Théâtre J-M Sévolker

14/04 - 20h30

ROTARY CLUB
Pièce de théâtre "Un cœur à
prendre" au profit des jeunes
enfants notamment pour
l'opération de "100 cataractes"
au Bénin
Renseignements : 06 73 81 01 62
Théâtre J-M Sévolker

15/04

gémenos aventure et découverte
Raid des 2 massifs
Salle Jean Jaurès

15/04

ESCRIME
Compétition Championnat PACA
Espace A. Giraldi

16/04

ATELIER CCAS POUR SÉNIORS
Salle Jean Jaurès

17/04 - 18h00

AUDITION BATTERIE/
PERCUTION
Salle Berland - Entrée
libre

19/04

GEM VESSIOT
Spectacle de fin
d'année de l'école
maternelle Vessiot
Salle Jean Jaurès

20/04

> 22/04
VINCENT CONTRERAS
exposition peintures
à l'huile
Lavoir Municipal

21/04

BOULE DES ARCADES
Concours de
pétanque
Terrain de boules

22/04 > 23/04

ASSOCIATION RÔLE N' TROLL
XXIIème Joute des Champions
Salle Jean Jaurès

23/04

ATELIER CCAS POUR SÉNIORS
Salle Jean Jaurès

29/04

BOURSE AUX ARMES
Halle des Arcades

Centre Aéré
« Le centre aéré au galop »
Du 23 avril
au 4 mai 2018
BOSSIER D'INSCRIPTION À RETOURNER EN MAIRIE AVANT
LE 12 AVRIL 2018 CONTACT : 04 42 37 11 18

CINÉMA

Théâtre J-M Sévolker Espace A. Giraldi - Entrée 6€



Mercredi 4 avril

- 14H** Tomb Rider
- 16H30** Mme Mills, une voisine si parfaite
- 19H** Hostiles

Vendredi 6 avril

- 17H** Mme Mills, une voisine si parfaite
- 19H00** Hostiles
- 21H15** Tomb Rider

Mercredi 11 avril

- 14H** Pacific Rim Uprising
- 16H30** Tout le monde debout
- 19H** Razzia

mercredi 18 avril

- 14H** Ready Player One
- 16H30** La Finale
- 19H** Tout le monde debout

Vendredi 20 avril

- 17H** Tout le monde debout
- 19H** La Finale
- 21H15** Ready Player One

Mercredi 25 avril

- 14H** Croc-Blanc
- 16H30** Le Collier rouge
- 19H** Ready Player One

Vendredi 27 avril

- 17H** Croc-Blanc
- 19H** Pierre Lapin
- 21H15** Le Collier rouge

**Retrouvez le programme sur
mairie-gemenos.fr**



